



Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

PRÉSENTÉ PAR MADAME LYZ BEAULIEU, MAIRESSE

Lors de la séance du conseil tenue le 13 novembre 2014.

Tel que prévu à l'article 955 du Code Municipal du Québec, à titre de mairesse, j'ai le plaisir de vous présenter, au moins quatre semaines avant l'adoption du prochain budget, le rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain.

Tel que prévu à l'article 956 du Code Municipal du Québec, au moins huit jours avant la séance au cours de laquelle le budget ou le programme triennal d'immobilisations doit être adopté, le secrétaire-trésorier en donne avis public.

États financiers consolidés 2013

La firme Dumoulin, Rochon, SENC, comptables agréés a effectué conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la vérification de l'exercice 2013. Le rapport a été déposé le 14 juillet 2014 stipule que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité.

Afin de vulgariser les données du rapport financier consolidé, en voici quelques grandes lignes, néanmoins sachez que l'intégralité dudit rapport est disponible dès maintenant sur notre site internet au www.munpontmain.qc.ca

Revenus de fonctionnement	1 735 839 \$
Revenus d'investissement	<u>15 930 \$</u>
	1 751 769 \$
Charges	
Administration générale	451 753 \$
Sécurité publique	210 579 \$
Transport	469 838 \$
Hygiène du milieu	174 416 \$
Santé et bien-être	95 \$
Aménagement, urbanisme et dév.	88 166 \$
Loisirs et culture	61 608 \$
Frais de financement	<u>57 480 \$</u>
	1 513 935 \$
Amortissement des immobilisations	173 953 \$

Réalisations 2013-2014 et immobilisations

Retour des élections

Suite à la confiance que les citoyens m'ont octroyée, j'ai été réélue lors des élections générales 2013 pour un 4^e mandat comme mairesse.

L'équipe des élus qui forme le nouveau conseil est formée par :

Mélanie Bondu, siège # 1, Normand Racicot, siège # 2, Henri Grenier, siège # 3, Josée Gougeon, siège # 4, Liliane Viens Deschatelets, siège # 5, Alide Doucet, siège # 6.

Démission DG et embauche DG : Suite à un processus qui s'est déroulé au cours de l'année 2014, nous avons le plaisir d'accueillir Mme Nicole Perron à titre de directrice générale, secrétaire-trésorière.

Aqueduc

L'année 2013 fut l'étape cruciale de la construction et de la mise en route officielle, nous portant jusqu'à la levée de l'avis d'ébullition au début du mois de novembre. Au cours de l'année 2014, des ajustements ont été exécutés pour optimiser notre réseau de distribution d'eau.

Voirie

Des travaux majeurs ont été effectués sur le Chemin H. Bondu et sur le Chemin Caron en plus de l'élagage, le drainage sur le territoire de la municipalité, sans compter le rechargement du Chemin Werbrouck et les travaux effectués sur le Chemin Ladouceur.

Mise à part l'achat du camion F-150 et du concassé, il n'y a pas eu d'achat de plus de 25 000\$.

Des travaux importants ont été réalisés pour l'entretien des chemins municipaux grâce à une subvention du gouvernement du Québec, au montant de 106 424 \$ et une aide financière attribuée via Monsieur Sylvain Pagé, Député de Labelle, au montant de 17 000 \$. Finalement, il ne faut pas passer sous silence le contrat que la Municipalité renouvelle à chaque année avec le Ministère des Transports du Québec, pour le déneigement et l'entretien d'hiver pour les routes provinciales 309 et 311, et ce, au montant de 83 000 \$ pour l'année 2014.

C'est un total de 206 424 \$ en aide financière que la Municipalité a pu investir dans l'entretien des chemins, et ce tout au long de l'année dernière.

Sécurité publique

Nous continuons à mettre l'accent sur le maintien d'un service optimal en sécurité incendie, selon le SCRSI.

Depuis l'implantation du service des Premiers Répondants, nous sommes fiers de notre équipe dynamique. Ce service est grandement apprécié des citoyens.

Communautaire

Notre magnifique salle communautaire a bénéficié d'importantes rénovations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, grâce à l'obtention d'une subvention de 20 000 \$ octroyé par le gouvernement Fédéral, via le programme de Développement économique Canada. Ajoutons à cela la part de la Municipalité, la salle l'Arc-en-Ciel aura donc reçu un investissement de 40 000 \$.

L'aménagement d'un air de jeux à la salle communautaire. (Fers et pétanques) a également été réalisé au cours de l'année.

Traitement des élus

Conformément à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q. chapitre T-11.001), le présent document fait mention des rémunérations et allocations de dépenses des membres du conseil municipal, à savoir pour l'année 2014 :

	Mairesse	Conseillers
Salaire annuel	15 000 \$	5 000 \$
Allocation de dépenses maximale	7 500 \$	2 500 \$

Liste des contrats

Tel que prévu audit article 955 du Code municipal du Québec, cité au début du présent rapport, il est prévu que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ depuis le dernier rapport de la situation financière de la municipalité soit disponible. De plus, cette liste doit contenir tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$

Vous trouverez cette liste pour consultation au bureau municipal ainsi que sur notre site internet.

Programme triennal d'immobilisation 2015-2016-2017

Pour l'année 2015, avec les compressions qui touchent le monde municipal, il est primordial de revoir nos façons de faire pour maintenir un taux de taxe acceptable.

Des travaux de rénovations sont à prévoir à la salle communautaire ainsi qu'au bureau de l'Hôtel de ville, nous prévoyons changer la toiture aux deux endroits. D'autres travaux sont également prévus, soient : le stationnement de l'église, des aménagements à la caserne incendie (tour de séchage), la construction d'une toiture sur la réserve d'abrasif. Des travaux d'éclairage à la salle Arc-en-ciel, stade de balles et parc municipal seront également effectués.

De plus, nous prévoyons remplacer en 2015, un camion dans la flotte de véhicule incendie (camion cube).

Comme vous le savez maintenant, il a été dit à maintes reprises que la totalité du montant octroyé pour la TECQ, pour 2011 à 2013, devait être investi pour le réseau d'aqueduc. Nous pouvons d'emblée vous annoncer que le prochain dépôt de cette aide financière d'importance pourra enfin servir à la mise à niveau du réseau routier, ainsi que de finaliser certains travaux sur les infrastructures et bâtiments municipaux (TECQ 2014 à 2018).

Mme Liliane Viens-Deschalets a pris en charge l'élaboration de la MADA (Municipalité amie des aînés). Une politique MADA devrait voir le jour au cours de l'année 2015.

Conclusion

Une municipalité en santé est une municipalité en constante évolution, qui grandit et s'adapte aux divers changements et à sa population. Mais d'abord et avant tout, c'est une municipalité qui offre des services de grande qualité tout en gardant un taux de taxation des plus bas.

C'est donc avec conviction, qu'à titre de mairesse de Notre-Dame-de-Pontmain, je peux affirmer que notre Municipalité est un exemple probant de ce type de réussite! Offrant un service d'accès à des médecins de famille, une denrée rare au Québec, nous persistons à vouloir faire passer à deux jours ce service d'accessibilité par mois. Notre service de Premiers Répondants, qui veille sur votre santé et votre sécurité, 24 heures sur 24. Un service de voirie étant l'un des plus efficaces de notre région, et j'en passe, et ce, en gardant cette année encore, l'un des taux de taxation des plus bas de notre MRC.

Après trois mandats réalisés avec rigueur et diligence, dans un souci constant d'équité et d'une totale transparence, nos états financiers démontrent cette saine gestion. Je tiens à remercier personnellement tous ceux et celles qui m'ont permis d'entreprendre mon quatrième mandat et ainsi continuer à vous représenter avec la même dévotion.

Et finalement, il est essentiel de souligner le travail et les efforts investis par les membres du conseil municipal, par la direction générale, les employés cadres et syndiqués, sans oublier tous les bénévoles qui font de Notre-Dame-de-Pontmain, une municipalité attrayante et accueillante, là où il fait bon vivre!

Voici les membres de notre équipe :

Administration : Nicole Perron, d.g./s.t., Nathalie Werbrouck, d.g.a./s.t.a., Line Ayotte, sec-comptable

Urbanisme : Maryse Ladouceur, inspecteur

Travaux publics : Robert Leclair directeur, Normand Gougeon, chef d'équipe, Marcel Roy, chauffeurs opérateurs -Sur appel : Alexandre Grenier, André Bondu et Guy Lecompte

Entretien : Jean-Marc Fex, journalier, José Morin, mécanicien, Renée Bernèche, concierge

Loisirs et Culture : Francine Constantineau, responsable bibliothèque et Ginette Constantineau, préposée bibliothèque, Rosaire Demers, responsable de la patinoire

Sécurité incendie : Robert Leclair, directeur, Erik Constant et Marin Léonard - officiers

Tommy Dion, David Gougeon, Normand Gougeon, Alexandre Grenier, Vincent Grenier, André Paquette, Maxime Grenier, Nathalie Léonard, Nathalie Diotte, Stéphane Poirier, Jason Campbell, José Morin, Rosaire Demers, Roxanne Bélisle

Premiers répondants : Robert Leclair, directeur, Amélie Rochon, Carole Constantineau, Josée Bondu, Lyn Fortier, Nathalie Diotte, Sylvie Morin, Mario Lacroix, Maurice Leclair, Nathalie Léonard et Stéphane Poirier.

Nous ne pouvons énumérer tous les bénévoles œuvrant au sein de la Municipalité, mais sachez que sans votre implication, Notre-Dame-de-Pontmain ne serait pas ce qu'elle est, là où le bien-être et la qualité des liens qui se tissent entre citoyens sont incomparables!

En souhaitant que ce rapport sur la situation financière de votre Municipalité ait su répondre à vos questions, nous désirons vous assurer que nous demeurons constamment à l'écoute de vos besoins.

Lyz Beaulieu,

Mairesse

Veuillez prendre note que ce rapport sur la situation financière a été adopté lors de la séance publique du 13 novembre 2014.